

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page (— d° —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Avis à ceux qui, approuvant la politique communiste, acceptent de se faire les martyrs de la cause soviétique !

Nous sommes au bord de la guerre. Le moindre faux pas peut nous y précipiter.

On vient d'accomplir les actes qui la préparent ! La Russie a pris parti pour l'un des belligérants espagnols, l'Allemagne et l'Italie ont pris parti pour l'autre. Ainsi les positions de combat sont occupées et les camps sont formés. Que nous nous prononcions demain pour celui-ci ou pour celui-là et le conflit sanglant débordera les frontières espagnoles. Craignons qu'il n'y ait bientôt plus de Pyrénées.

Comme deux farouches religions rivales se disputant l'empire du monde, le fascisme et le communisme s'affrontent en Espagne, chacune appelant de toutes parts ses fidèles à son secours. Et ceux-ci ont commencé de répondre à cet appel de bataille. Le Fronte popular combat avec le matériel que lui apportent par le Bosphore les cargos soviétiques. Et les soldats de Franco se battent avec les armes expédiées via Lisbonne par l'Allemagne et l'Italie.

Entre nous et la guerre, il n'y a plus qu'une frêle barrière que les communistes veulent renverser : notre volonté de ne point intervenir. Cela plaît-il aux Français d'aller mourir pour le triomphe de l'Islam soviétique ? Ils n'ont qu'un geste à faire. Seulement qu'ils le sachent bien, à cette guerre que la Russie provoquerait, la Russie ne pourrait prendre aucune part directe. Elle enverrait les soldats français à la bataille, mais elle ne les y accompagnerait pas et tandis qu'ils se battraient pour Moscou, Moscou les regarderait mourir.

M. Eden a pris la parole l'autre jour à la Chambre des Communes et il y a fait deux déclarations. D'abord, il a affirmé que la Grande-Bretagne ne modifie pas son attitude qui est conforme à celle de la France. Puis, le ministre britannique des affaires étrangères a ajouté : « Dans la mesure où il s'agit de la non-intervention, je dis catégoriquement que je pense que d'autres gouvernements sont plus à blâmer que ceux d'Allemagne et d'Italie... » C'est un avertissement indirect à l'adresse des moscovites et la certitude que leurs manœuvres n'entraîneront pas le gouvernement anglais là où il ne veut pas aller !

Quelques jours après, un nouveau débat s'est déroulé à la Chambre des Communes au cours duquel il a été donné connaissance aux députés britanniques d'une communication faite par le général Franco. Dans cette note, celui-ci avertit les divers gouvernements étrangers qu'il a l'intention d'empêcher le ravitaillement des Catalans en armes et en munitions par le port de Barcelone. Ce qui signifie que la guerre risque de s'étendre désormais sur mer et que le grand port de la Catalogne est exposé au blocus et au bombardement. C'est un avis aux nombreux navires de commerce étrangers et si ceux-ci n'en tiennent pas compte, on imagine aisément les redoutables conséquences qui peuvent s'en suivre.

Cette éventualité a provoqué un échange d'explications extrêmement important. Le leader travailliste, le major Attlee, a déclaré : « Mais si un navire anglais est bombardé dans le port de Barcelone par un navire du général Franco, c'est un acte de piraterie. Il faut le considérer comme tel ! »

Le ministre des affaires étrangères n'a pas admis cette manière de voir, un peu trop théorique, dont le résultat à peu près inévitable serait d'amener ce que précisément il veut éviter. En face de la réalité qui s'impose à lui, M. Eden a déclaré simplement que les navires de commerce britanniques se retireraient loin des eaux territoriales espagnoles.

Et la Chambre des Communes a approuvé cette attitude à qui les travaillistes reprochent étrangement de porter atteinte au prestige britan-

nique. Il s'agit de savoir si, pour ces pacifistes, le prestige consiste à s'exposer, pour rien, aux risques d'une guerre européenne. Le gouvernement anglais a raison de ne pas le croire. Vouloir la paix, il faut ce qu'il faut pour essayer de la préserver ! C'est un exemple et c'est une leçon !

Enfin, le même M. Eden, dans un discours retentissant prononcé le lendemain devant ses électeurs, a encore précisé la position du gouvernement anglais. Avec une énergie particulière, il a déclaré qu'il se refuse à s'associer à une croisade idéologique quelle qu'elle pût être. Il entend que la Grande-Bretagne ne soit mêlée à aucun de ces conflits d'idées d'où sortiraient les pires catastrophes. Résolue à collaborer avec des nations sages et prudentes. La Grande-Bretagne, a-t-il ajouté, ne permettrait pas que la France et la Belgique fussent victimes d'une agression non provoquée...

Ce qui laisse bien entendre qu'elle ne comprendrait pas de notre part une attitude imprudente et provocatrice de guerre. Ceux-là qui veulent à tout prix entraîner la France dans le guépier espagnol doivent savoir maintenant que l'Angleterre ne nous y suivrait pas et que nous y serions seuls contre tous !

Avis à ceux qui, approuvant la politique du parti communiste, acceptent de se faire les martyrs de la cause soviétique.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Sainte-Catherine

Mercredi 25, ce sera fête dans les ateliers féminins. Ce jour-là, on oubliera les soucis, tant la tradition de Sainte-Catherine a de charme pour les jeunes filles. On se coiffera de bonnets de papier, le champagne moussera dans les coupes et les « grandes » — celles qui vont avoir vingt-cinq ans — réclameront avec ferveur les titanes :

Sainte Marie, faites que je me marie ;
Saint Joseph, dans un bref délai ;
Sainte Claire, avec M. le Maire ;
Saint Gervais, avec le Juge de paix ;
Saint Macaire, avec le notaire...

etc... Il y aurait, comme cela, de quoi remplir une colonne de supplications à tous les saints pour que le mari soit tendre, doux et fidèle ; pour qu'il ne boive pas, qu'il ne fume pas davantage et peut-être même, car la jeunesse est sans pitié et sait accommoder à la mode du jour les questions les plus graves, « pour qu'il ait une petite 5 C.V. et sache danser la rumba. »

Cela suffira-t-il pour faire apparaître le fiancé rêvé ? Ce n'est peut-être pas bien sûr, car, d'après la légende, il faut aussi, pour être épousée dans l'année, avoir posé la couronne de fleurs d'orange sur la tête d'une mariée. Seulement, ces dictions-là valent ce qu'ils valent et nous connaissons maintes vieilles filles à qui la pratique recommandée n'a rien procuré du tout.

Il faut bien reconnaître, au surplus, que c'est généralement que l'on fait à Sainte-Catherine la réputation de contrarier ou de consolider le célibat. Rien dans la vie de cette martyre ne justifierait un tel rôle.

C'était une enfant vertueuse qui, voyant conduire des chrétiens au supplice sur l'ordre de Maximin, osa reprocher à l'empereur romain sa cruauté et s'efforça de le convertir. Elle ne réussit qu'à se faire emprisonner, frapper de verges et enfin trancher la tête. Peut-être sans les Croisades eût-on ignoré, en Europe, ce sacrifice et cette fin édifiante, mais, pendant leur séjour en Orient, les seigneurs admirèrent le tombeau de la Vierge au Mont Sinai et connurent ses vertus. A leur retour en France, ils propagèrent son culte et en firent d'abord le modèle, puis la patronne des jeunes filles.

Soit ! mais pourquoi la locution populaire : « Coiffer Sainte-Catherine » prit-elle naissance au XVI^e siècle ? Les gens soucieux de tout expliquer vous diront que, dans certaines églises où la sainte était honorée, on chargeait les plus sérieuses, les « plus de vingt-cinq ans » de renouveler chaque année la coiffure de la sainte et on en vint à considérer que cette mission était dévolue aux célibataires endurcis.

Mais, en retenant comme valable cette explication, constatons que les traditions changent de sens, car les jolies filles qui « coiffent Sainte-Catherine » de nos jours n'ont certainement pas désespéré de trouver un mari. Au contraire !

Daniel BURGE.

Informations

Obsèques de M. Salengro

Les obsèques de M. Salengro ont eu lieu dimanche, à Lille, en présence des membres du Gouvernement, des sénateurs, des députés et d'une foule immense.

M. Léon Blum a rendu hommage à l'homme et au ministre qui « s'est donné sans ménagement à sa tâche et a succombé à ce poison atroce de la calomnie qu'il fait tarir à sa source. »

Election sénatoriale

Une élection sénatoriale a eu lieu à Besançon pour pourvoir au remplacement de M. Gaston Japy, décédé. En voici les résultats :
Inscrits, 933 ; votants, 930 ; suffrages exprimés, 923 ; majorité absolue, 462.
Ont obtenu :
MM. Jean Fabry, ancien ministre de la défense nationale, ancien député de Paris, Union nationale républicaine, 593 voix, élu ; Emile Balmier, cultivateur, maire de Sainte-Marie, candidat du parti radical-socialiste, 208 ; Armand Berron, maire de Montbéliard, conseiller général socialiste S.F.I.O., 122 voix.

Les troubles en Syrie

Une intervention tentée vendredi en vue de la reddition des émetteurs barricadés dans le quartier central de Tripoli n'a pas abouti. Quelques coups de feu ont encore été échangés dans la soirée. De nouveaux pourparlers ont été engagés samedi matin.

Négociations franco-soviétiques

Les chefs de la représentation commerciale de l'U.R.S.S. à Paris viennent d'engager au ministère du commerce des négociations dont l'objet est le renouvellement de l'accord commercial franco-soviétique qui expire au 31 décembre prochain.

Certaines augmentations de contingent (bois, homards, etc.) seraient envisagées.

Au Maroc

De nouveaux incidents se sont produits cet après-midi à la mosquée Kayrouine. Après la deuxième prière, alors que le muezzin finissait le texte sacré, trois agitateurs se sont levés et se sont écriés : « Lisons le coran me frères, et prions Dieu pour que cesse l'oppression actuelle. »

Ces trois hommes ont été arrêtés immédiatement et conduits devant le tribunal du pacha. Ils avaient déjà été condamnés antérieurement à six mois et à trois mois de prison.

En Espagne

Des nouvelles publiées à l'étranger ayant annoncé que les navires français se trouvant actuellement à Barcelone avaient quitté les eaux territoriales espagnoles, on déclare dans les milieux officiels que ces nouvelles sont inexactes et qu'elles n'ont pu naître qu'à la suite du remplacement qui s'est effectué samedi matin dans le port de Barcelone du contre-torpilleur « Albatros » par le contre-torpilleur « Valmy » et du départ pour Palma de Majorque du croiseur « Duplex » qui se trouvait depuis quelques jours dans le port catalan.

On fait remarquer d'ailleurs que le contre-torpilleur « Verdun » se trouve toujours dans le port d'Alicante, qu'il quittera prochainement pour suivre la côte est d'Espagne.

Sanglante bataille

Les forces gouvernementales ont récupéré définitivement la Casa Velasquez, dont il ne reste plus grand-chose, puisque l'édifice a été incendié.

Les combats qui ont eu lieu autour et à l'intérieur de la Casa Velasquez pendant tout ces jours derniers ont été rudes et meurtriers.

A Madrid

Après 3 jours de calme relatif, les combats ont repris avec violence à Madrid. La décision a été prise d'évacuer les non-combattants.

A Barcelone

La nouvelle de la reconnaissance du gouvernement national par l'Italie et l'Allemagne a provoqué de nouveaux actes de pillage contre les propriétaires étrangers.

Les maisons des Italiens et des Allemands ont été saccagées.

A Séville

Les ambassadeurs d'Italie et d'Allemagne sont arrivés à Séville où ils ont été reçus par le général Queipo de Llano et les consuls des deux pays. Ils passeront la journée de dimanche à Séville qui est pavée aux couleurs allemandes et italiennes et repartiront lundi matin pour Burgos.

En Hollande

Le gouvernement hollandais vient de passer commande de 114 avions. On assure que serait prochainement constitué en Hollande, au sein de l'Association néerlandaise pour la défense nationale, une section de défense aérien-

ne qui aurait pour but principal de former des pilotes destinés à passer, en cas de conflit, au service militaire.

Allemagne et Japon

Les « North China Daily News » publient des détails sur l'accord qui a été conclu entre le Japon et l'Allemagne pour la lutte anticommuniste.

Cet accord ne comprendrait pas seulement une déclaration commune contre le communisme, mais il prévoirait également une aide allemande dans la réorganisation de l'armée japonaise, notamment pour l'accélération de la motorisation. En outre, l'Allemagne fournirait au Japon des crédits pour l'achat de matériel de guerre.

Chine et Japon

Les milices chinoises chargées du maintien de l'ordre qui avaient commencé à se mutiner à Shanghai, ont emmené cinq officiers de l'armée japonaise, notamment le major Fukuda, commandant de la garnison japonaise de Chan-Hai-Kuan, et dix autres sujets nippons.

Ces derniers se trouvaient dans le train allant de Chan-Hai-Kuan à Lan-Chow qui a été attaqué vendredi, vers 19 heures, par les miliciens chinois, entre Tung-Chi et Kaing.

EN PEU DE MOTS...

— On apprend que 150 personnes ont été fusillées en Carélie et que des exécutions massives ont également eu lieu en Sibérie.

— Au cours de la nuit de vendredi à samedi, la neige est tombée abondamment au sud de Fez, dans la région du mont Kandari.

— La police a arrêté à la gare de l'Est, le nommé Auguste Challes, ancien industriel, demeurant à Villemonble, au moment où il procédait à l'expédition de deux caisses contenant des sacs renfermant 1.036.000 francs d'or.

— Un sous-marin allemand « le U-18 » a coulé à la suite d'une collision au cours d'un exercice de tir. Sur 20 hommes de l'équipage, 8 ont péri.

— Le bruit d'un mariage du roi Léopold de Belgique avec la grande-duchesse Adélaïde, sœur du prétendant au trône des Habsbourg, avait circulé ces derniers temps. On assure que ce bruit ne repose sur aucun fondement.

— Un violent incendie s'est déclaré dans les magasins du Palais des Marchands à Angers. Il y a un mort et de nombreux blessés dont plusieurs pompiers. Les dégâts sont évalués à plus de 50 millions.

NOS ÉCHOS

Histoires de la rue.

Bagarre rue de Belleville, tout en haut. Deux triporteurs se sont accrochés, injuriés, l'un des deux combattants est par terre. L'autre s'écharne. Un gros homme, sentencieusement, intervient :

— On ne frappe pas quelqu'un à terre, dit-il.

— Et le gars qui a le dessus ?
— Non, des fois ! alors pourquoi que j'l'aurais flanqué par terre ?

Des maçons viennent de commencer les fondations d'un grand building sur les anciennes fortifications. Passe un vitrier :

— Vi-i-trier !
L'un des maçons le considère, lui sourit, puis à ses compagnons :

— Dépêchons, les copains, dépêchons. Il attend pour poser les vitres !

Histoires idiotes.

Il était distrait, si distrait qu'il jura de se surveiller, désormais, de très près. Dès le lendemain matin, cependant, faisant sa toilette, il s'aperçut qu'il venait de mettre son dentifrice sur son blaireau et qu'il va se nettoyer les dents avec ledit blaireau.

Cette fois, fait-il content de lui, je m'en suis aperçu à temps !
Et il se savonne le menton avec le dentifrice.

Dupont-Durand se promène avec son ami Martin. A l'approche d'un passant, Martin soulève son chapeau :

— Qui est-ce ? demande Dupont-Durand.

— Je ne connais pas, fait Martin.
— Tiens ! Pourquoi l'avez-vous salué ?
— C'est que je sais que mon frère le connaît et ce matin, en sortant, je me suis trompé : j'ai pris le chapeau de mon frère.

Le chauffeur astucieux.

Un chauffeur de Paris a inscrit sur les vitres de son taxi :

« Dans cette voiture, il n'y a pas de T.S.F., mais le chauffeur chante. »
Pourvu qu'il ne soit pas trop préoccupé par sa chanson et qu'il fasse ce-

L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Qu'en pensent-ils ?

Que pensent les communistes français du témoignage d'un homme qui après tout s'il n'est pas communiste est communiste, qui a pris souvent, longuement applaudi par eux, la parole dans leurs meetings et de qui jusqu'à ces derniers jours le parti se faisait gloire ?

Oh ! je sais : André Gide commence par écrire : « Je ne me dissimule pas l'apparent avantage que les partis ennemis... vont prétendre tirer de mon livre ». Il définit même ces partis « ceux pour qui l'amour de l'ordre se confond avec le goût des tyrans », ce qui est du Trotskisme, mais comme, au surplus, la définition ne s'applique pas à nous, qui n'avons le goût ni de Hitler, ni de Staline, et qui même en avons le dégoût, je n'en suis que plus à mon aise pour citer largement.

En mettant bien entendu l'Humanité au défi, soit de citer l'essentiel de mon article, c'est-à-dire les textes d'André Gide, soit — mieux encore — de faire passer en feuilleton — c'est ça qui serait beau — le livre du voyageur.

Et maintenant la parole est à l'auteur de vingt livres qui font honneur aux lettres françaises.

« Je reviens, écrit André Gide, au « peuple de Moscou. Ce qui frappe d'abord, c'est son extraordinaire indolence. Mais le stakhanovisme a été « trop merveilleusement inventé pour secouer le nonchalant (on avait le « knout autrefois). Le stakhanovisme serait inutile dans un pays où tous les ouvriers travaillent. Mais là-bas, dès qu'on les abandonne à eux-mêmes, les « gens, pour la plupart, se relâchent. « Et c'est merveille que malgré cela « tout se tisse. Au prix de quel effort « des dirigeants, c'est ce que l'on ne « saurait trop dire. Pour bien se rendre « compte de l'énormité de cet effort, il « faut avoir pu d'abord apprécier le « peu de « rendement » naturel du « peuple russe. »

« Dans une des usines que nous visitons, qui fonctionne à merveille... on me présente un stakhanoviste, dont j'avais vu le portrait énorme affiché sur un mur. Il est parvenu, me dit-on, à faire en cinq heures le travail de huit heures (à moins que ce ne soit en huit heures le travail de cinq jours ; je ne sais plus). Je me hasarde à demander si cela ne revient pas à dire que, d'abord, il mettait huit jours à faire le travail de cinq heures ? Mais « ma question est assez mal prise et l'on « préfère ne pas y répondre. »

« Je me suis laissé raconter qu'une « équipe de mineurs français, voyageant en U.R.S.S., et visitant une mine, a demandé, par camaraderie, à relayer une équipe de mineurs soviétiques et qu'aussitôt, sans autrement se fouter, sans s'en douter, ils ont fait « du stakhanovisme... »

Ce n'est déjà pas mal. Nous allons voir bien mieux.

André Gide visite un kolchoze c'est-à-dire une entreprise collective.

« J'ai visité plusieurs des habitations « ce ce kolchoze très prospère... Je « voudrais exprimer la bizarre et at- « tristisante impression qui se dégage de « chacun de ces « intérieurs » : celle « d'une complète dépersonnalisation. « Dans chacun d'eux les mêmes vilains « meubles, le même portrait de Stal- « in, et absolument rien d'autre ; pas le « moindre objet, le moindre souvenir « personnel. Chaque demeure est inter- « changeable ; au point que les kolcho- « ziens, interchangeables, eux-mêmes, « semblent-ils, déménageraient de l'une « à l'autre sans même s'en apercevoir. « Le bonheur est ainsi plus facilement « obtenu certes : c'est aussi, me dira- « t-on, que le kolchozien prend tous ses « plaisirs en commun. Sa chambre n'est « plus qu'un gîte pour y dormir ; tout « l'intérieur de sa vie a passé dans le « club, dans le parc de culture, dans « tous les lieux de réunion. Que peut- « on souhaiter de mieux ? Le bonheur « de tous ne s'obtient qu'en désindivi- « dualisant chacun. Le bonheur de tous « ne s'obtient qu'aux dépens de chacun. « Pour être heureux soyez conformes. »

On sent l'ironie. Elle est plus que perceptible, pénétrante. Imagine-t-on que des Soviets français essaient un jour de désindividualiser André Gide ? Qu'est-ce qui nous resterait d'un grand écrivain ?

« L'aidé que l'U.R.S.S. vient d'apporter à l'Espagne nous montre de quels « heureux rétablissements elle demeure « capable. »

« L'U.R.S.S. n'a pas fini de nous ins- « truire et de nous étonner. »

Pierre DOMINIQUE.

Lire la suite à la deuxième page.

pendant attention au maniement de son volant !
Et surtout pourvu qu'il ne chante pas comme Tino Rossi !!!

Bonne logique.

Le prétendant. — Mais, Monsieur, puis-je savoir pourquoi vous voulez re-

Poursuivons, pour l'irritation — du moins je le pense — de nos compatriotes communistes. Ecoutez ceci :

« En U.R.S.S., il est admis d'avance « et une fois pour toutes que sur tout et « n'importe quoi, il ne saurait y avoir « plus d'une opinion. Du reste, les « gens ont l'esprit ainsi façonné que « ce conformisme leur devient facile, « naturel, insensible, au point que je ne « pense pas qu'il y entre de l'hypocrisie. « Soit. Soit-ce vraiment ces gens-là qui « ont fait la révolution ? Non ; ce sont « ceux-là qui en profitent. Chaque ma- « tin, la Pravda leur enseigne ce qu'il « sied de savoir, de penser, de croire. « Et il ne fait pas bon sortir de là ; de « sorte que chaque fois que l'on con- « verse avec un Russe, c'est comme si « l'on conversait avec tous. »

« ... Le citoyen soviétique reste dans « une extraordinaire ignorance de « l'étranger. Bien plus : on l'a persuadé « que tout à l'étranger, et dans tous les « domaines, allait beaucoup moins bien « qu'en U.R.S.S. Cette illusion est sa- « vamment entretenue... »

« Du reste, s'ils s'inquiètent tout de « même de ce qui se fait à l'étranger, « ils se soucient bien davantage de ce « que l'étranger pense d'eux. Ce qui « leur importe c'est de savoir si nous « les admirons assez. Ce qu'ils crai- « gnent, c'est que nous soyons insuf- « fisamment renseignés sur leurs mé- « rites. Ce qu'ils souhaitent de nous, ce « n'est point tant qu'on les renseigne, « mais qu'on les complimente... »

« Je n'ose pas dire qu'un peuple ainsi « aveuglé est un peuple perdu d'avance, « et pourtant... Imagine-t-on la surprise, « le choc moral et peut-être matériel, le « jour où il se trouvera face à face avec « l'étranger. En vérité, il est fâcheux de « faire reposer toute l'éducation d'un peuple sur le mensonge. »

« Je reviens à André Gide : « Ajustez que la philanthropie n'est « plus de mise, ni la plus simple cha- « rité. L'Etat s'en charge. Il se charge « de tout et l'on n'a plus besoin, c'est « entendu, de secours. De là certaine « sécheresse dans les rapports en dépit « de toute camaraderie. Et, naturelle- « ment, il ne s'agit pas ici des rapports « entre égaux ; mais, à l'égard de ces « inférieurs », dont je parlais, le com- « plexe de supériorité joue en plein. »

« ...Maintenant que la révolution a « triomphé, maintenant qu'elle se sta- « bilise et s'apaise ; qu'elle pactise, « et certains diront : s'assagit, ceux que « ce ferment révolutionnaire (André Gi- « de en a parlé plus haut) anime encore « et qui considèrent comme compro- « missions toutes ces concessions suc- « cessives, ceux-là gênent et son bonnis, « supprimés. Alors ne vaudrait-il pas « mieux, plutôt que de jouer sur les « mots, reconnaître que l'esprit révolu- « tionnaire (et même simplement : l'es- « prit critique) n'est plus de mise, qu'il « n'en faut plus. Ce que l'on demande « à présent, c'est l'acceptation, le con- « formisme. Ce que l'on veut et exige, « c'est une approbation de tout ce qui « se fait en U.R.S.S., ce que l'on cher- « che à obtenir, c'est que cette appro- « bation ne soit pas résignée, mais sin- « cère, mais enthousiaste même. Le plus « étonnant, c'est qu'on y parvient. D'au- « tre part, la moindre protestation, la « moindre critique est passible des pi- « res peines, et du reste aussitôt étouf- « fée. Et je doute qu'en aucun autre « pays aujourd'hui, fût-ce dans l'Al- « lemagne de Hitler, l'esprit soit moins « libre, plus courbé plus craintif (ter- « rorisé), plus vassalisé. »

Est-ce que mon lecteur en a assez ? Y a-t-il lecture plus terrible ? N'aurait-il pas après cela le courage, j'allais dire l'honnêteté d'acheter le livre d'André Gide et de le lire de bout en bout ? Il le faut. Je le lui demande. Qu'il lise ce livre écrit par un homme qui a voulu voir en Staline le « chef des travailleurs de l'Universe ». Il verra la face d'Ivan le Terrible. Qu'il lise ce livre écrit par l'homme si puissamment saisi par l'esprit révolutionnaire qu'il conclut :

« L'aide que l'U.R.S.S. vient d'apporter à l'Espagne nous montre de quels « heureux rétablissements elle demeure « capable. »

« L'U.R.S.S. n'a pas fini de nous ins- « truire et de nous étonner. »

Pierre DOMINIQUE.

Lire la suite à la deuxième page.

pendant attention au maniement de son volant !
Et surtout pourvu qu'il ne chante pas comme Tino Rossi !!!

Bonne logique.

Le prétendant. — Mais, Monsieur, puis-je savoir pourquoi vous voulez re-

LE LISEUR.

Chronique du Lot

QU'EN PENSENT-ILS ?

(Suite de l'article de 1^{re} page)

André Gide termine ainsi son livre, car c'est un homme aimable, un Français poli. Il part sur un coup de champagne mais quels coups de griffe avant cela.

Je retiendrai les coups de griffe et tout particulièrement ce fait que l'U.R.S.S. selon André Gide, est la patrie de l'ignorance, de la paresse, de la tyrannie et de la servilité. « Les fronts n'ont jamais été plus courbés », dit-il. Et aussi : « Que Staline ait toujours raison, cela revient à dire que Staline a raison de tout. »

Y a-t-il pire condamnation ? En vérité, je ne sais pas ce que la Russie mérite ou méritait ce qu'elle exige, mais je sais bien ce que mérite et ce qu'exige la France. Nous n'avons ni le corps, ni le cœur, ni l'intelligence, ni l'âme des Grecs et des Petits Russiens, Ukrainiens, Mongols, Tartares, Kalouks, Kosaks, Samoyèdes et Bouriates...

Nous avons une tradition française; nous bâtons des palais quand ils n'avaient que des isbas et nous avions tous des souliers quand chez eux les sandales en écorce de bouleau abondaient. Descartes est contemporain de leur sauvagerie; Voltaire de leur naissance à la civilisation (je ne dis pas à la culture); proposons-nous à les enseigner s'ils le veulent, d'autant que leur marxisme même vient d'Orient mais, de grâce, nous méritons d'avoir d'autres maîtres que ces Barbares. Et ces maîtres nous les avons chez nous.

C'est une plaisanterie qui n'a que trop duré de proposer la pensée et les goûts de Staline à des gens nourris aux plus pures sources du Vrai et du Beau. Je sais bien que nous admirons volontiers l'étranger et chacun de nous a sacrifié à cette manie nationale, mais l'heure a sonné du réveil français. De grâce, regardons la France, regardons nos pères, et regardons-nous. [De « la République »].

Pierre DOMINIQUE.

LE PRIX DU LAIT

La Préfecture nous communique avec plaisir d'insérer :

Les producteurs du lait des environs de Cahors, ayant fait connaître à M. le Préfet qu'il leur était impossible de continuer à vendre le lait dans les conditions actuelles, la plupart d'entre eux le cédant sans aucun bénéfice, la Commission de fixation des prix des denrées de première nécessité a été appelée, dans sa réunion du 16 novembre à étudier cette question. Après un échange de vues entre le représentant des producteurs et les membres de la Commission, cette dernière a décidé d'admettre les propositions des producteurs de lait, qui tendent à établir les prix de vente à Cahors comme suit :

1^{er} A dater du 1^{er} décembre : 1 fr. 20 le litre pris au dépôt; 1 fr. 30 le litre à domicile.

2^o A dater du 1^{er} janvier : 1 fr. 30 le litre pris au dépôt; 1 fr. 40 le litre à domicile.

Si l'on considère que la S.T.A.P.O. transporte le lait au prix de 0 fr. 10 le litre et que les déposants prélèvent une rémunération de 0 fr. 25 par litre pour la vente en dépôt et de 0 fr. 35 pour la livraison à domicile, les producteurs qui, généralement écoulent leur lait par l'intermédiaire de la S.T.A.P.O. et du dépositaire retrouveront un prix de vente qui sera respectivement de 0 fr. 85 le litre à dater du 1^{er} décembre, 0 fr. 95 le litre à partir du 1^{er} janvier.

Certes, ce ne sont pas là des prix excessifs, mais ils semblent concilier à la fois les intérêts du producteur qui pourra continuer économiquement l'exploitation de sa vacherie et ceux du consommateur à qui l'on ne peut, dans les circonstances actuelles imposer des prix de vente trop élevés.

Administration militaire

M. Mailhes, capitaine d'administration en retraite, est affecté à la 17^e région.

Madame...

Pour la gaieté de votre intérieur un croquis signé



Lora

Visitez son exposition, et choisissez-y le cadeau de Monsieur, qui ravi, vous offrira votre parfum préféré Guerlain, Coty, Houbigant, etc...

Chez BERGOUX
- 67, Boulevard Gambetta -
du 21 novembre au 10 décembre 1936

EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI
et DIMANCHE (à 20 h. 45)
DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

Marie BELL

DANS

FEDORA

Un film excellent tiré d'un des drames les plus solides et les plus émouvants. Une mise en scène des plus soignées; une interprétation des plus remarquables.

LA SEMAINE PROCHAINE

La plus belle page dans l'histoire du Cinéma. Un film qui restera classique

Les Révoltés du Bounty

Une production bouleversante de grandeur. Un film sans rival

LES PLANTEURS DE TABAC A CAHORS

Imposante et calme fut cette réunion à laquelle prirent part au moins trois mille planteurs de Lot et de l'Aveyron. Le théâtre est archicomble et une foule énorme est massée sur les places Thiers et Aristide Briand. Le temps est splendide et les hauts-parleurs diffusent les discours prononcés à l'intérieur.

Allocution de M. Couderc

A 15 heures, la réunion commence. Le bureau est ainsi composé : M. Couderc, président de la Fédération du Lot et de l'Aveyron des planteurs de tabac; M. le docteur Cambornac, président de la Sous-Fédération des planteurs de tabac Paragay; M. Delmas, secrétaire général de la Confédération générale des planteurs de tabac de France.

M. Couderc, président de la Fédération, salue les parlementaires qui ont toujours mis tout leur dévouement à défendre la cause des planteurs : M. Malvy, M. René Besse, M. Garrigou, M. Fontanille. Il remercie les planteurs d'être venus si nombreux. Il dit les services rendus par la presse et parle ensuite des difficultés et des peines inhérentes à la culture du tabac.

Il n'y a pas plus d'une récolte normale sur trois. La rémunération du travail pour la dernière année ne doit pas dépasser deux francs de l'heure. Cette manifestation, qui ne menace personne, a pour but de marquer la solidarité, l'union des planteurs. Elle se tient loin de toute politique.

M. Couderc se réjouit de la belle attitude calme, digne, tranquille, observée par les planteurs. Tout à l'heure ils iront porter à la préfecture l'ordre du jour exposant leurs revendications. Il Haut les coeurs, s'écrit M. Couderc en terminant. Et vivent les planteurs !

Allocution de M. Delmas

M. Delmas, secrétaire général de la Fédération, définit le but précis de cette manifestation qui a lieu aujourd'hui dans tous les départements planteurs de France.

Elle précède la réunion de la commission paritaire chargée de fixer les prix dont les planteurs réclament le relèvement. Elle donnera plus d'autorité à leurs représentants pour obtenir satisfaction. Il faut rester vigilants, dit M. Delmas, jusqu'à ce que soit tranchée cette question. La force des planteurs, unis et soutenus par nos députés parlementaires, sera d'autant plus grande qu'ils seront plus calmes. Ils ont le bon droit pour eux, leur cause triomphera.

Discours de M. Cambornac

Président de la sous-fédération lotoise des planteurs de Paragay, M. le docteur Cambornac est heureux d'apporter à cette manifestation d'union l'adhésion de ses 2.000 adhérents.

Dans un discours fortement argumenté, M. le docteur Cambornac montre que la loi de 1816 qui régit la culture du tabac, a besoin de réformes. Elle est désuète et périmée. Elle est rude, sévère à contre-temps et d'une incroyable minutie.

Il faut réprimer la fraude et punir les fraudeurs. Il ne faut pas gêner, pour cela, le planteur honnête, laborieux et consciencieux : On sait qu'un oubli peut entraîner la suppression de la prime et la réduction de la superficie à planter. C'est presque inhumain.

Nous n'attaquons pas les fonctionnaires de l'administration ! Nous demandons la création d'une commission de discipline qui jugera sur les faits, équitablement.

Quand obtiendrons-nous cela ? On étudie cette réforme, mais sans y mettre beaucoup d'empressement. C'est avec beaucoup de peine que nous avons obtenu un supplément de 75 hectares en 1936, grâce aux efforts de la Fédération et des parlementaires. Mais l'administration s'est arrangée pour que cette augmentation théorique aboutisse à une diminution de fait.

Puis M. Cambornac se livre à une critique serrée des règlements et conclut cette partie de son discours en réclamant la parité avec les travailleurs de l'industrie et une rémunération équitable du travail des planteurs.

L'administration veut baser ses barèmes sur les prix mondiaux. Or, ce système est désavantageux, puisque le planteur français est payé en franc dévalué, tandis que le tabac étranger est payé en livres ou en dollars.

En terminant, M. Cambornac fait valoir que ce qui sauve notre pays c'est le calme et le travail des paysans. Qu'on les traite comme les autres travailleurs. Que le gouvernement se montre pour eux un bon patron et les paye en raison de leur travail.

Discours de M. René Besse

Le député de Cahors déclare que les parlementaires ne manquent pas à leur devoir. Ils savent le mérite, le labeur des paysans. Les hommes des champs sont la réserve et le principal élément de force et de richesse dans

notre pays. C'est une juste cause que les parlementaires du Lot sauront défendre. La dévaluation du franc a eu des répercussions auxquelles il faut parer. Et d'abord les achats à l'étranger doivent diminuer. Ce sera tout profit pour le Trésor et pour les planteurs. Il faut que la politique de l'argent facile soit une règle à la campagne comme à la ville. Puis, parlant à son tour de la vieille loi de 1816, il ajoute et conclut :

« Nous avons, dit-il, porté un premier coup de hache dans ce monument vétuste en faisant adopter à la Commission de législation certaines modifications quant aux peines applicables aux planteurs. Nous ferons nos efforts pour que le Sénat vote à son tour la loi adoptée par l'Assemblée. Nous voulons une charte nouvelle plus moderne du planteur français et digne des paysans de France. »

Discours de M. Malvy

Le député de Gourdon tient à s'associer aux déclarations qui viennent d'être faites. La cause des planteurs est juste. Leurs réclamations sont légitimes. Elles doivent être défendues. L'administration doit y faire droit.

Sans dire un mot de politique, M. Malvy tient à insister sur les conséquences que n'a pas manqué d'avoir la dévaluation du franc, conséquences auxquelles il faut parer dans toute la mesure possible et d'abord en réduisant les achats à l'étranger.

Il ne s'agit pas de dresser les uns contre les autres, travailleurs des villes et travailleurs des champs. Il s'agit d'obtenir que ces derniers ne soient pas défavorisés. La revalorisation du prix des tabacs est nécessaire.

M. Malvy, d'accord avec tous ses collègues lotois de la Chambre et du Sénat, déclare qu'ils soutiendront énergiquement les représentants des planteurs dans leurs réclamations à la Commission paritaire... Complex sur nous, dit-il, nous serons à vos côtés.

L'ordre du jour

M. Miquel, secrétaire de la Fédération des planteurs de tabac du Lot et de l'Aveyron donne alors lecture de l'ordre du jour par lequel doit être clôturée cette manifestation. En voici le texte :

« Les 60.000 (soixante mille) planteurs de tabac de France, dont la pensée et la volonté sont une, victimes de « la crise économique qui sévit de plus en plus, particulièrement atteints comme agriculteurs,

« Se sont réunis ce jour même, 22 novembre 1936, au même moment, dans « leurs Fédérations départementales, « pour réclamer énergiquement la revalorisation légitime des produits du « sol, condition nécessaire au relèvement économique national. »

« Ils demandent que le prix de leurs « tabacs soit augmenté au rapport du « prix de revient pour assurer aux planteurs et à leurs familles la juste rémunération de leur travail; « Que les prix d'encouragement à la « production du tabac de qualité soient « transformés et améliorés; « Que la loi d'assurance garantie, « en fait et équitablement, toutes les calamités qui, cette année encore, ont « assailli les récoltes; « Que les contingents départementaux « soient augmentés;

« La Fédération du Lot demande la « parité du rapport à l'hectare des tabacs Nijkerk et Paragay, compte tenu de leur prix de revient. »

Ce texte est adopté d'enthousiasme par l'unanimité de l'Assemblée qui a, d'ailleurs, couvert d'applaudissements tous les discours dont nous venons de rendre compte.

La manifestation

Alors, M. Couderc remercie les planteurs de leur solidarité, les félicite de leur calme et de leur fermeté.

« Maintenant, dit-il, nous allons dans l'ordre qui fait notre force, porter l'affirmation de notre irréductible volonté à la préfecture. Nous présenterons à M. le préfet du Lot, l'ordre du jour qui vient d'être acclamé. Nous ne doutons pas que, représentant du gouvernement, il ne transmette sans délai l'expression de notre volonté ferme et réfléchie au ministère compétent. »

De nouveaux applaudissements éclatent et c'est sur ces paroles que la séance est levée.

Alors se forme l'imposant cortège qui se dirige vers la Préfecture.

Une délégation ayant à sa tête M. René Besse et Malvy ainsi que le bureau de la Fédération est reçue par M. le préfet qui, en phrases cordiales, les remercie de la façon si parfaite qui a présidé à la tenue de cette manifestation, dont l'importance ne saurait échapper aux pouvoirs publics. Il s'engage à transmettre, en les appuyant de tout son pouvoir les revendications qui sont exprimées dans l'ordre du jour qui est déposé entre ses mains.

Ainsi s'achève cette belle journée d'union et de concorde qui ne peut manquer d'avoir pour nos planteurs les meilleurs résultats.

En correctionnelle

Le nommé Adrien Gardéro, 23 ans, boulanger à Cahors, se trouvant à Brive, s'empara à l'étalage d'un magasin de deux flacons d'odeur et d'un rouleau de pellicules photographiques. Le tribunal correctionnel de Brive l'a condamné, vendredi, à 3 mois de prison.

Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Les Anciens Combattants de Bédour ». But : maintenir entre ses membres « l'esprit ancien combattant ». Siège social : mairie de Bédour (Lot).

CONSEIL GENERAL DU LOT

La session du Conseil général du Lot s'est ouverte lundi matin, à 10 h. 1/2, sous la présidence de M. le docteur Bénéch, doyen d'âge.

Étaient présents : MM. Salanié, Gayet, Lacaze, Solmie, Touriol, Guilhem, Jardel, Couderc, Rougier, Rouma, Bénéch, Bastit, Gratacap, Loubet, Laparra, Roussilhe, Vaissé, de Monzie, Fontanille, Orliac, Malvy Charles, L.-J. Malvy, Constant, Cocula, Cambornac, Léry.

M. le Préfet et M. le Secrétaire général assistent à la séance.

Allocution de M. Bénéch

En ouvrant la séance, M. Bénéch prononce un discours dans lequel il exprime un vœu tendant à la création d'une clinique chirurgicale mutuelle et à l'organisation de la lutte contre la dénatalité contre la mortalité infantile, la réorganisation de l'inspection médicale des écoles. Il demande au Conseil général de donner son appui à ces organisations.

Les paroles de M. Bénéch sont applaudies. M. le Préfet salue les membres du Conseil général et se réjouit de voir, à cette séance la présence de M. de Monzie, actuellement en bonne santé.

Election du bureau

Il est procédé à l'élection du bureau. A ce moment-là, 23 membres sont présents.

M. de Monzie est élu président par 22 voix.

MM. Fontanille, par 23 voix et M. Rougier, par 22 voix sont élus vice-présidents.

MM. Jardel et Roussilhe sont élus secrétaires.

M. de Monzie prend place au fauteuil présidentiel et prononce le discours suivant :

DISCOURS DE M. DE MONZIE

« Messieurs,

« Pour la dix-neuvième fois, je salue, en le remerciant, votre assemblée qui veut bien, d'année en année, renouveler à son bureau une confiance sans caprice ni lassitude. Et pour la dix-neuvième fois, obéissant à une tradition — peut-être utile je sais appelé à commenter, devant vous, les changements qui, d'une session ordinaire à la suivante, se produisent dans la politique et la pensée françaises.

« A la vérité, j'ai eu souvent l'occasion d'épiloguer sur les faits divers du *statu quo* : la France d'après-guerre, rendue conservatrice par la victoire, semblait redouter dans l'ordre intérieur, comme dans l'ordre extérieur, tout ce qui pouvait mettre en péril les habitudes d'un peuple attaché à son menu bonheur et à ses minces querelles. Nous avons observé les règles d'immobilité qu'enseigne le droit et la caserne. Les dernières élections générales rompirent le charme de cette fausse sagesse.

« Il était trop tôt, le 4 mai, pour mesurer l'importance d'un scrutin qui allait conditionner l'existence nouvelle du pays. Aussi bien, n'ai-je fait que traduire, dans une improvisation hâtive et incomplètement rapportée, notre émoi commun devant l'injustice de certains outrages, notre commune surprise devant l'ignorance des uns et l'adroite démagogie des autres; tout compte fait, je n'ai rien à reprendre aux jugements que je formulais, il y a 7 mois, au lendemain d'une campagne dont, au surplus, je ne garde aucune rancœur. Le trouble procédait de la déflation. Fonctionnaires atteints par les décrets-lois, paysans frappés par la mévente, s'étaient associés dans une coalition d'intérêts lésés que des tribuns impatients menaient à l'assaut des vieux partis. Les vieux partis ont depuis lors, obtenu une ample amnistie; Edouard Herriot qui par sa présence dans les Cabinets Flaudin et Laval avait assuré le vote des décrets-lois, est redevenu Président de la Chambre avec le concours et aux applaudissements de ceux-là mêmes qui avaient juré peu auparavant, de ruiner sa juste popularité; notre cher Yvon Delbos a été promu ministre des Affaires étrangères du Front populaire, bien qu'il ait écouté la voix d'Herriot et suivi ses conseils dans la tentative de déflation si fâcheusement poussée à ses ultimes conséquences de ruines. Les questions de personnes ainsi liquidées, il ne reste plus à traiter que les questions de salut national.

« Mais d'abord, il convient d'établir une hiérarchie de nos devoirs, après avoir établi une priorité de nos soucis. Il y a toujours, chez nous, un parti de républicains effrayés aux yeux de chaque réforme revêt des aspects de catastrophe. Je refuse de partager ces frayeurs, comme d'accepter les consignes des caporaux du Cartel. Mais cette libre disposition d'esprit ne m'empêche pas de discerner et de reconnaître les mérites d'un Gouvernement qui se différencie, en effet, de ses prédécesseurs par sa hâte aux réalisations sociales. Sans doute, mes amis et moi n'avons-nous pas trouvé naguère, dans le socialisme, les mêmes sécurités qu'offre présentement aux socialistes le soutien radical; mais le Cabinet Blum a su entraîner sa majorité, à décider aux votes accélérés, conquérir avec elle des positions de principe. Il a fait vite ce qu'il projetait de faire et cette promptitude, dont je formais des longtemps le souhait, est une bienfaisante nouveauté dans la République. Est-ce à dire que les réformes accomplies aient un caractère de véritable inédit ? Il y a quelque trente ans, les jeunes hommes de ma génération, inspirés par la thèse de Paul Bourcour — réclamaient l'insuffisance du contrat collectif de travail et l'organisation de l'arbitrage obligatoire pour les conflits d'usine. Le semaine de 40 heures représente, en 1936, une moindre innovation que la journée de 8 heures en 1919 quand M. Clemenceau la décréta dans une boutade généreuse. Le système des congés payés fonctionne en Italie, par le simple jeu des contrats collectifs, sans que l'économie italienne ait souffert un dommage prolongé. En 1914, la législation sociale de l'Empire Allemand était plus avancée que la nôtre. En 1936, nous édifiions à grand bruit de démocratie ce qui est déjà édifié par des régimes de dictature et de silence. Et

« Pour la paix civile et la paix extérieure

« Le Conseil général du Lot, Fidèle à son idéal démocratique et profondément attaché à la paix, 1^o Exprime le vœu que la France républicaine, en dehors de tout idéalisme de doctrine et de toutes passions partisans, poursuive sa politique de non-intervention dans le drame affreux qui ensanglante l'Espagne, — assurant ainsi la continuité d'une paix si vaillamment conquise par ses morts glorieux et ses héros combattants; 2^o Félicite le citoyen Daladier, ministre de la Défense nationale, pour la fermeté de ses déclarations patriotiques, pour sa claire vision des nécessités de la sécurité du pays;

« Et conviennent que la paix sociale est la condition essentielle de tout relèvement économique. Demande : 3^o que l'application des lois républicaines et sociales soit assurée dans l'ordre indispensable à l'épanouissement de

« Pour la paix civile et la paix extérieure

« Le Conseil général du Lot, Fidèle à son idéal démocratique et profondément attaché à la paix, 1^o Exprime le vœu que la France républicaine, en dehors de tout idéalisme de doctrine et de toutes passions partisans, poursuive sa politique de non-intervention dans le drame affreux qui ensanglante l'Espagne, — assurant ainsi la continuité d'une paix si vaillamment conquise par ses morts glorieux et ses héros combattants; 2^o Félicite le citoyen Daladier, ministre de la Défense nationale, pour la fermeté de ses déclarations patriotiques, pour sa claire vision des nécessités de la sécurité du pays;

« Et conviennent que la paix sociale est la condition essentielle de tout relèvement économique. Demande : 3^o que l'application des lois républicaines et sociales soit assurée dans l'ordre indispensable à l'épanouissement de

« Pour la paix civile et la paix extérieure

« Le Conseil général du Lot, Fidèle à son idéal démocratique et profondément attaché à la paix, 1^o Exprime le vœu que la France républicaine, en dehors de tout idéalisme de doctrine et de toutes passions partisans, poursuive sa politique de non-intervention dans le drame affreux qui ensanglante l'Espagne, — assurant ainsi la continuité d'une paix si vaillamment conquise par ses morts glorieux et ses héros combattants; 2^o Félicite le citoyen Daladier, ministre de la Défense nationale, pour la fermeté de ses déclarations patriotiques, pour sa claire vision des nécessités de la sécurité du pays;

« Et conviennent que la paix sociale est la condition essentielle de tout relèvement économique. Demande : 3^o que l'application des lois républicaines et sociales soit assurée dans l'ordre indispensable à l'épanouissement de

« Pour la paix civile et la paix extérieure

« Le Conseil général du Lot, Fidèle à son idéal démocratique et profondément attaché à la paix, 1^o Exprime le vœu que la France républicaine, en dehors de tout idéalisme de doctrine et de toutes passions partisans, poursuive sa politique de non-intervention dans le drame affreux qui ensanglante l'Espagne, — assurant ainsi la continuité d'une paix si vaillamment conquise par ses morts glorieux et ses héros combattants; 2^o Félicite le citoyen Daladier, ministre de la Défense nationale, pour la fermeté de ses déclarations patriotiques, pour sa claire vision des nécessités de la sécurité du pays;

done, il ne convient ni de s'enorgueillir à l'excès, ni de s'alarmer à l'aveuglette parce que plusieurs garanties légitimes ont été tardivement consenties au travail des hommes et à l'appréciation de leurs produits.

« J'entends bien qu'il se prépare dans les rangs des travailleurs d'assez cruelles déceptions et que la hausse du coût de la vie aura tôt fait d'annihiler les bienfaits provisoires d'une revalorisation brusquée. Pour l'heure, l'ajustement n'étant pas effectué, il n'y a point encore de trace de déconvenue collective. Le nombre aime la quantité. La majorité des citoyens se réjouit d'avoir une plus grande quantité de signes monétaires à dépenser. Elle reporte cette satisfaction sur l'emploi à créer une *fiction d'abondance*. Le Gouvernement, Messieurs, a eu le courage de se contredire en dévaluant le monnaie qu'il promettait de défendre. « Nous, disait Lénine, nous n'avons pas honte de nos erreurs ».

« Dans la paraphrase de ce mot historique il convient seulement de ne pas exagérer et de ne pas accumuler les erreurs en forme de piédestal. Mais si détestable qu'elle fût, la dévaluation était nécessaire au point où nos anciennes hésitations aggravées de récentes prodigalités, avaient mis notre Trésor Public et notre commerce extérieur.

« Partout, une belle opération fut pratiquée avec un égal succès. Partout l'allègement de la monnaie et la réduction du passif provoquèrent une reprise allégre des affaires. En France, point. En vain se multipliait contradictoirement les appels à la confiance et les menaces de rétorsion. La pusillanimité des capitaux persiste, la thésaurisation de l'épargne continue. Pourquoi ? Parce que l'opinion s'inquiète des mots plus que des actes, des discours plus que des lois, parce qu'elle se défie de la Révolution postée derrière la Réforme, de la III^e Internationale embusquée derrière la II^e et plus encore que de tous autres motifs d'épouvante, de la guerre civile à peine contenue aux frontières. En période normale, c'est la présentation du budget, son équilibre ou son déficit, qui déterminent les initiatives des producteurs, le sourire des citoyens ou l'esquisse des placements. Aujourd'hui, le problème budgétaire se situe à l'arrière-plan.

« Tout serait de peu si la France, enfin avertie des risques de son destin, parvenait à sauver sa paix et sa grandeur. Sa paix, objet unique de l'unanimité française ! Sa grandeur, hors laquelle on chercherait imprudemment les assurances d'une paix valable ! Pour ma part, Messieurs, rien ne m'empêche autant que cette restriction de notre prestige dans le monde qui constitue une prime à toutes les menées d'alentour. Quelle absurdité de chercher dans le pacte franco-soviétique l'origine de cette défection européenne dont notre diplomatie subit la peine ? Le plus grave inconvénient de ce pacte c'est de n'être rien, rien qu'un acte de référence à Genève, une entente procédurière sans entente militaire. Il n'avait d'autre signification que celle d'une promesse d'amitié. Je ne me cache pas d'avoir envisagé un accord plus précis en vue d'établir avec la Russie de Staline, la Roumanie de Titulesco, la Yougoslavie du roi Alexandre, l'Italie de Mussolini et la France de Barthou, un barrage à l'ambition indéfinie du pangermanisme. Cette vue, je le confesse et le regrette, appartient au passé. A vouloir dresser les démocraties contre les fascistes dans un duel de titans, les mauvais serviteurs de la Paix ont généralisé le désordre et la défiance à travers une Europe éperdue.

« Par chance, un Sarlatais professe au pouvoir la doctrine de Montaigne, le Périgourdin, et défend ce tiers parti qui, au milieu des guerres de religion dont voici le recommencement, fit la gloire du nom français en même temps que la douce parenthèse du pays de France. Par chance, la décision française d'Yvon Delbos trouve appui dans le noble langage de Sir Samuel Hoare, interprète de cette philosophie britannique ou l'Empire puise les ressources de son hégémonie spirituelle. Si quelque guerre générale se déclare — idéologique en ses inspirations, zoologique en ses manifestations — selon le propos de la Pravda moscovite, nous ne devons, sous aucun prétexte de solidarité sentimentale, y mêler nos armes et nos subsides ayant depuis 1793, après la plus décisive des expériences, renoncé à toute immixtion dans la mystique d'autrui. S'il s'agit de police à exercer, la France suffit aux Français. Et pareillement pour la liberté. En bref, nous avons assez de besoin à accomplir dans nos rues, nos meurs et notre législation avant de nous faire à l'étranger redresseurs de torts et professeurs de République.

« Naguère, Monsieur Léon Blum s'entendit reprocher une phrase où il parlait des vacances de la légalité. Ah ! certes, Messieurs, la légalité nous est précieuse, mais, combien plus tragiques sont les vacances de l'humanité. Je songe aux cours en deuil, aux chairs en souffrance, à tous les êtres qui, à proche distance de notre civilisation, hurlent à la mort dans le déchaînement d'une anarchique folie. Et c'est pourquoi j'éleve nos vœux en faveur d'une société des peuples qui soit sans feinte et sans haine.

« De vifs applaudissements saluent le discours de M. de Monzie.

« Pour la paix civile et la paix extérieure

« Le Conseil général du Lot, Fidèle à son idéal démocratique et profondément attaché à la paix, 1^o Exprime le vœu que la France républicaine, en dehors de tout idéalisme de doctrine et de toutes passions partisans, poursuive sa politique de non-intervention dans le drame affreux qui ensanglante l'Espagne, — assurant ainsi la continuité d'une paix si vaillamment conquise par ses morts glorieux et ses héros combattants; 2^o Félicite le citoyen Daladier, ministre de la Défense nationale, pour la fermeté de ses déclarations patriotiques, pour sa claire vision des nécessités de la sécurité du pays;

« Et conviennent que la paix sociale est la condition essentielle de tout relèvement économique. Demande : 3^o que l'application des lois républicaines et sociales soit assurée dans l'ordre indispensable à l'épanouissement de

« Pour la paix civile et la paix extérieure

« Le Conseil général du Lot, Fidèle à son idéal démocratique et profondément attaché à la paix, 1^o Exprime le vœu que la France républicaine, en dehors de tout idéalisme de doctrine et de toutes passions partisans, poursuive sa politique de non-intervention dans le drame affreux qui ensanglante l'Espagne, — assurant ainsi la continuité d'une paix si vaillamment conquise par ses morts glorieux et ses héros combattants; 2^o Félicite le citoyen Daladier, ministre de la Défense nationale, pour la fermeté de ses déclarations patriotiques, pour sa claire vision des nécessités de la sécurité du pays;

« Et conviennent que la paix sociale est la condition essentielle de tout relèvement économique. Demande : 3^o que l'application des lois républicaines et sociales soit assurée dans l'ordre indispensable à l'épanouissement de

« Pour la paix civile et la paix extérieure

« Le Conseil général du Lot, Fidèle à son idéal démocratique et profondément attaché à la paix, 1^o Exprime le vœu que la France républicaine, en dehors de tout idéalisme de doctrine et de toutes passions partisans, poursuive sa politique de non-intervention dans le drame affreux qui ensanglante l'Espagne, — assurant ainsi la continuité d'une paix si vaillamment conquise par ses morts glorieux et ses héros combattants; 2^o Félicite le citoyen Daladier, ministre de la Défense nationale, pour la fermeté de ses déclarations patriotiques, pour sa claire vision des nécessités de la sécurité du pays;

« Et conviennent que la paix sociale est la condition essentielle de tout relèvement économique. Demande : 3^o que l'application des lois républicaines et sociales soit assurée dans l'ordre indispensable à l'épanouissement de

« Pour la paix civile et la paix extérieure

« Le Conseil général du Lot, Fidèle à son idéal démocratique et profondément attaché à la paix, 1^o Exprime le vœu que la France républicaine, en dehors de tout idéalisme de doctrine et de toutes passions partisans, poursuive sa politique de non-intervention dans le drame affreux qui ensanglante l'Espagne, — assurant ainsi la continuité d'une paix si vaillamment conquise par ses morts glorieux et ses héros combattants; 2^o Félicite le citoyen Daladier, ministre de la Défense nationale, pour la fermeté de ses déclarations patriotiques, pour sa claire vision des nécessités de la sécurité du pays;

« Et conviennent que la paix sociale est la condition essentielle de tout relèvement économique. Demande : 3^o que l'application des lois républicaines et sociales soit assurée dans l'ordre indispensable à l'épanouissement de

question, qu'il avait demandé un rapport à l'inspecteur départemental d'hygiène, soumis ce rapport à l'examen de l'Office départemental d'hygiène, en présence de M. le Docteur Bénéchi, que cet Office constituait une institution publique créée par le Conseil Général et que, dans ces conditions, il demandait au Conseil Général de se prononcer sur l'adoption de ce projet.

Il ajouta que ce mode de fonctionnement de l'inspection médicale des Ecoles avec le concours du Syndicat des médecins et la collaboration des médecins praticiens n'avait qu'un caractère provisoire et qu'il serait toujours temps d'y apporter les modifications dont l'expérience montrerait la nécessité.

De son côté, M. le Docteur Penardie montra le rôle des médecins praticiens dans le fonctionnement de l'inspection médicale des Ecoles et celui du médecin de famille, dont la fonction ne pouvait être utilement remplacée par celle des seuls médecins fonctionnaires.

De son côté, M. le Docteur Penardie montra le rôle des médecins praticiens dans le fonctionnement de l'inspection médicale des Ecoles et celui du médecin de famille, dont la fonction ne pouvait être utilement remplacée par celle des seuls médecins fonctionnaires.

Les Révoltés du Bounty

CAHORS

Chorale mixte P.-O.

Samedi soir, à eu lieu le banquet organisé par la Chorale du P.-O.-Midi. Dès 7 heures 1/2, les convives avaient pris place autour des tables coquettement décorées dans la grande salle de l'Hôtel du Midi.

Et tout de suite, la plus franche gaieté régnait dans la salle ! Les convives étaient, à la très grande majorité, de jeunes et charmantes dames et demoiselles en toilettes élégantes et de jeunes gens, tous membres de l'excellente Société chorale du P.-O.

A la table d'honneur, avaient pris place les dirigeants de la Société, MM. Laborie, vice-président, Talou, secrétaire, Bourjade, Mmes Bourjade, Marcenac.

Un menu délicieux fut servi aux convives qui y firent honneur, et qui ne ménagèrent pas leurs félicitations au réputé maître d'hôtel, M. Paulhaac. Elles étaient bien méritées.

Au dessert, M. Laborie prit la parole :

« Pour la première fois depuis la fondation de la Chorale, nous nous réunissons dans un banquet de camaraderie. Je me fait l'interprète de la Chorale pour remercier les sympathiques directeurs, Mme et M. Bourjade, auxquels l'initiative de ce banquet amical est due. Je tiens à les remercier au nom de tous les choristes de leur dévouement pour notre Société qui, sous leur haute direction, n'a pas cessé de prospérer. »

M. Laborie remercia également Mme Marcenac, M. Malignon dont le concours est toujours acquis. Il termine en levant son verre à la prospérité de la Chorale du P.-O. et en souhaitant un prompt et complet rétablissement à M. de Monzie, président d'honneur.

M. Talou, secrétaire, excuse M. Pourchet, trésorier, qui n'a pu assister à cette fête. Il rappelle que c'est à l'initiative de M. Meras que fut fondée à Cahors, le 15 juin 1929, la Chorale P.-O. Avec l'appui de la Cie du P.-O., sous la direction de M. Calès, dit-il, la Chorale fit de rapides progrès et quelques concerts publics furent donnés durant l'année 1930, pour le plus grand plaisir des Cadurciens.

Au début de 1931, M. Calès prit la direction de la Chorale. Grâce à son dévouement, celle-ci, au cours de l'année 1931, organisa quelques concerts qui obtinrent beaucoup de succès et pu prêter son concours à l'Association fraternelle de Montauban, à la Kermesse du Lycée de jeunes filles de Cahors et à l'Exposition industrielle, agricole et commerciale de Cahors en septembre 1931.

En 1932, la Chorale apporta, pour

la première fois, son concours international et ce fut à Limoges que les 15 et 16 juin, elle obtint un 1^{er} prix de lecture à vue et un 2^e prix d'exécution.

M. Talou rappelle ensuite les concerts donnés à Cahors les 14 mai, 27 juillet, 6 octobre 1933 et ceux qui eurent lieu au kiosque de Cahors et à Souillac. Le 1^{er} avril 1934, elle obtint un vif succès au théâtre de verdure du Jardin des Tuileries, à Paris, et le 7 juillet aux fêtes de Figeac. Au concours de Villeneuve-sur-Lot, le 2 septembre 1934, la Chorale obtenait une médaille de bronze et un diplôme d'honneur.

M. Talou, au nom de la Chorale, adresse les plus sincères félicitations à Mme et M. Bourjade, et des remerciements à tous les membres de la Société, et à Mme Marcenac. Il lève son verre à la santé de tous les convives et à la prospérité de la Société.

M. Bourjade remercia vivement MM. Laborie et Talou de leurs aimables paroles et assure la Société de tout son dévouement, et il lève son verre à la prospérité de la Chorale.

De vifs bravos saluent les paroles de MM. Laborie, Talou et Bourjade, et comme cela s'imposait, ce fut le tour des chanteurs.

Et les convives eurent le plaisir d'entendre et d'applaudir MM. Malignon, Canac, Buffand, Mme Buffand, Mmes Georgette Lafon et Cesse, qui furent vivement applaudis.

Mais l'heure du bal approchait. Les convives quittèrent l'Hôtel du Midi et se rendirent dans la salle de danse du Palais des Fêtes pour prendre part au bal qui était organisé. Ce n'est que vers 2 heures du matin que la fête prit fin.

Que les organisateurs de cette bonne soirée veuillent bien recevoir nos félicitations et nos remerciements.

✱

Mais ajoutons que la Chorale du P.-O. a tenu, encore, à organiser une nouvelle soirée. Ce soir, mardi, en effet, aura lieu, au Théâtre, un concert public auquel prendront part tous les membres de la Chorale. Il est certain que le public cadurcien, qui a déjà apprécié le talent des artistes et des jeunes choristes de la Société, répondra à l'invitation des organisateurs.

✱



ELIZABETH ARDEN

se fait un plaisir d'annoncer qu'une de ses assistantes sera à votre disposition

SALON DE COIFFURE

Niny et Roger

les 26, 27 et 28 novembre

pour vous donner tous conseils sur le traitement du visage.

Médaille d'honneur

La médaille de vermeil est décernée à M. Jacques Mispoulié, capitaine de la Cie des Sapeurs-pompiers de Cahors. Nos bien vives félicitations.

Pour éviter une moto

Samedi, sur la route de Ceint-d'Eau à Figeac, M. Besombes, maire de Sonac, étant en auto, voulut éviter une moto et donna un brusque coup de volant. L'auto monta sur le talus et heurta un arbre. M. Besombes n'a pas eu de mal, mais l'auto a été fortement endommagée.

Rixe

Une rixe a eu lieu entre les nommés Gabriel Sournac, 20 ans et Joachim Cambon, 52 ans, cultivateurs à Latron-quière, au sujet d'un litre de vin. Sournac a été blessé à la tête et à la figure. Il a porté plainte.

EXPOSITION DES SPÉCIALITÉS GASTRONOMIQUES DU SUD-OUEST

La Compagnie du P.-O.-Midi organise une Exposition de Foies gras, Truffes, Confits, Champignons, Pâtés de Porc, qui doit avoir lieu à la gare du Quai-d'Orsay dans la deuxième quinzaine de décembre prochain.

En l'absence d'organisations syndicales de fabricants ou de producteurs, la Chambre de Commerce du Lot a décidé de placer sous son patronage les exposants du département.

Elle adresse donc un pressant appel à tous, fabricants ou producteurs, pour les inviter à exposer leurs produits.

Chacun comprendra quelle importance pour les débouchés à venir peut avoir cette manifestation organisée à la veille des fêtes de Noël et du 1^{er} janvier.

M. Cauvia, 14, rue Jules-Gévolot, à Issy-les-Moulineaux (Seine), Agent commercial spécialisé dans la vente de ces articles, représentera sur place les exposants.

M. Delanis, Fabricant de Conserve à Cahors et le Secrétaire de la Chambre de Commerce fourniront tous renseignements utiles à ceux qui s'adresseront à eux.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Rugby. — Favorisé par un très beau temps, le match Aviron-Brive s'est déroulé sous les meilleurs auspices, tant par sa qualité de jeu que par sa cohésion.

Dès le début du match, l'Aviron paraît avoir trouvé la bonne formule. Le ballon sort bien en mêlée et les attaques des lignes arrières s'avèrent dangereuses.

Sur sortie de mêlée dans les 22 des visiteurs, Leyris marque le premier essai pour Cahors ; Rigaudie transforme.

Les visiteurs attaquent à leur tour et viennent menacer les buts cadurciens, mais la défense est bonne et rien ne passe.

Un beau départ des avants et Bernatas marque en bonne position ; Rigaudie transforme.

A la mi-temps : Cahors, 10 ; Brive (r.). Le début de la reprise est marqué par léger fléchissement des trente hommes qui paraissent un peu fatigués ; mais la faiblesse est de courte durée.

Brive attaque à plusieurs reprises et sur coup de pied à suivre, deux avants débordent la défense cadurcienne et marquent un essai non transformé.

Un coup franc en bonne position est tenté sans succès.

Cahors se reprend et à plusieurs reprises lance sa ligne de trois-quart, Coudert dernier servi, recentre à Arné, qui marque le troisième essai.

La fin est sifflée et Cahors l'emporte par 13 à 3.

Bon arbitrage de M. Maurel. Les réserves de Brive ont des joueurs très athlétiques ; l'équipe de l'Aviron, si elle reste dans cette même formation doit nous réserver d'heureuses surprises dans le championnat régional.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (5^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES A UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) Téléphone ARCHIVES 60-92 Propriétaire

Hôtel recommandé par le **Journal du Lot**

Arrondissement de Cahors

Douelle

La foire. — Nous constatons avec plaisir que nos foires reprennent leur vigueur d'antan et nul doute que si les éleveurs locaux ne vendent pas leur bétail à l'étable, nous aurons dorénavant de nombreux bouchers expéditeurs.

Quelques transactions à signaler par-

mi les ovins gras, mais c'est surtout la foire pratée qui sera bien garnie. Il s'est traité pas mal d'affaires sur les maigres et sur les porcelets. Les marchands ont pas mal vendu, mais la pluie de la soirée leur a été nuisible. Espérons que le 18 décembre il n'en sera pas ainsi.

Saint-Vincent-Rive-d'Ort

Déclarations de récolte. — Cent soixante-trois déclarations ont été déposées au bureau de notre jeune et nouveau institutrice, Mlle Jeanne Delrieu, ex-élève-maîtresse à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Cahors, vient de subir avec succès les épreuves orales et pratiques du Certificat d'aptitude pédagogique.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Floressas

Examen du C.A.P. — Nous sommes heureux d'apprendre que notre jeune et nouvelle institutrice, Mlle Jeanne Delrieu, ex-élève-maîtresse à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Cahors, vient de subir avec succès les épreuves orales et pratiques du Certificat d'aptitude pédagogique.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Déclarations de vin. — Voici les résultats des déclarations de vin pour 1936 en ce qui concerne notre commune.

53 producteurs ont déclaré pour 97 ha 80 de vignes, un total de 2.153 hectolitres 40 de vin nouveau et un stock de 88 hl.

En 1935, il y avait eu 52 déclarations donnant un total de 2.594 hl. 50 de vin de l'année et un stock de 184 hl.

La diminution de 449 hl. est due tant à la gelée qu'aux maladies cryptogamiques de cet été.

Grézels

Déclarations de vin. — L'année 1936 a donné pour notre commune les résultats suivants :

59 déclarants pour 62 ha 50 : 1.309 hectolitres 20 de vin nouveau et un stock négatif des récoltes antérieures.

En 1935, il y avait eu 68 déclarations pour 70 ha 50 et 4.672 hl. de vin de l'année et un stock de 241 hl. Il y a donc, cette année, une diminution de 363 hl. due à la gelée du 19 avril dernier.

Arrondissement de Figeac

LE MERVEILLEUX TRAITEMENT DU DOCTEUR VIDAL A FIGEAC

Le Docteur Vidal, spécialiste du grand sympathique, désireux de faire bénéficier de son traitement les malades de la région de Figeac, a décidé d'organiser une consultation à l'Hôtel Moderne des Voyageurs, 51, Allée Victor-Hugo, les samedi 28 novembre, dimanche 29 novembre et lundi 30 novembre.

Les malades seront reçus de 10 h. à midi et de 2 h. à 6 heures, par un médecin spécialement envoyé de l'Institut de Paris, par le Docteur Vidal.

Après une vérification rigoureuse du diagnostic de sa maladie, et l'appréciation de son état général, le malade sera soumis à un examen spécial de ses réflexes sympathiques. Cette consultation préliminaire, de première importance, qui permet de dire à chacun les chances de succès que peut offrir pour lui la Sympathicothérapie, est entièrement gratuite. Il est recommandé aux malades, dans leur intérêt, de s'y présenter dès le premier jour, munis de tous les documents utiles qu'ils peuvent déjà posséder (radios, analyses, etc.).

Le traitement obtenu par le frôlement de petits stylets métalliques à des points précis des fosses nasales, est sans douleur.

Sont traités principalement : l'asthme, l'emphysème, l'angine de poitrine, le rhume des foies, les rhumatismes et certains cas de paralysies (hémiplegie, tabès et Parkinson), les troubles circulatoires (hypertension, retour d'âge, palpitations), les troubles digestifs (maux d'estomac, entérite, constipation), et les troubles nerveux (maux de tête, névralgies, insomnies, vertiges, anxioses, neurasthénie).

Chez les enfants arrêtés et ceux atteints de paralysie infantile, on obtient souvent un développement de toutes les fonctions organiques et un réveil de l'intelligence.

Les malades atteints de fièvres infectieuses, tuberculose, tumeur, n'étant jamais justiciables de la Sympathicothérapie, se dérangeraient inutilement.

Arrondissement de Gourdon

St-Germain-du-Bel-Air

Elections. — Dimanche 22, ont eu lieu les élections pour le renouvellement du

LOTÉRIE NATIONALE

1 SEUL BILLET

VOUS DONNE LA CHANCE D'ÊTRE PARI MI LES

147.171 HEUREUX GAGNANTS

QUI ONT A SE PARTAGER

72 MILLIONS DE FRANCS

conseil municipal qui avait été dissout par arrêté préfectoral.

Deux listes étaient en présence ; la liste d'action républicaine qui a eu 7 élus sur 12, et la liste des intérêts communaux qui a eu 5 élus, et, de ce fait, gagne un siège. Tout s'est passé dans le calme et l'ordre.

Obseques. — Dimanche ont eu lieu les obseques de Mme Veuve Rougeol, des Combes, décédée à l'âge de 75 ans. Elle a été trouvée morte par les voisins, cette dame vivant seule.

Nous adressons à la famille nos plus sincères condoléances.

Salviae

Collision d'automobiles. — Sur la route de Salviae à Boulegan, à 1.500 mètres de Salviae environ, deux voitures automobiles, celle de M. Jean Vielmon, garagiste à Salviae, conduite par un de ses employés et celle de M. le Doyen Delbreil de Salviae, se sont heurtées.

L'étroussée de la route, à cet endroit dangereux est la cause prédominante de cet accident.

Aucun blessé heureusement, mais dégâts matériels importants.

Le procès-verbal de constat d'usage a été dressé par M. Jean Armand, huissier-greffier à Salviae.

Léobard

Hyméne. — Nous apprenons, avec plaisir, le prochain mariage de notre estimé concitoyen M. Jean Pasquet, traité à Léobard, avec Mlle Marguerite Thoeven, sans profession, demeurant aux Vitailles, commune de Gourdon.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Arrondissement de Figeac

LE MERVEILLEUX TRAITEMENT DU DOCTEUR VIDAL A FIGEAC

Le Docteur Vidal, spécialiste du grand sympathique, désireux de faire bénéficier de son traitement les malades de la région de Figeac, a décidé d'organiser une consultation à l'Hôtel Moderne des Voyageurs, 51, Allée Victor-Hugo, les samedi 28 novembre, dimanche 29 novembre et lundi 30 novembre.

Les malades seront reçus de 10 h. à midi et de 2 h. à 6 heures, par un médecin spécialement envoyé de l'Institut de Paris, par le Docteur Vidal.

Après une vérification rigoureuse du diagnostic de sa maladie, et l'appréciation de son état général, le malade sera soumis à un examen spécial de ses réflexes sympathiques. Cette consultation préliminaire, de première importance, qui permet de dire à chacun les chances de succès que peut offrir pour lui la Sympathicothérapie, est entièrement gratuite. Il est recommandé aux malades, dans leur intérêt, de s'y présenter dès le premier jour, munis de tous les documents utiles qu'ils peuvent déjà posséder (radios, analyses, etc.).

Le traitement obtenu par le frôlement de petits stylets métalliques à des points précis des fosses nasales, est sans douleur.

Sont traités principalement : l'asthme, l'emphysème, l'angine de poitrine, le rhume des foies, les rhumatismes et certains cas de paralysies (hémiplegie, tabès et Parkinson), les troubles circulatoires (hypertension, retour d'âge, palpitations), les troubles digestifs (maux d'estomac, entérite, constipation), et les troubles nerveux (maux de tête, névralgies, insomnies, vertiges, anxioses, neurasthénie).

Chez les enfants arrêtés et ceux atteints de paralysie infantile, on obtient souvent un développement de toutes les fonctions organiques et un réveil de l'intelligence.

Les malades atteints de fièvres infectieuses, tuberculose, tumeur, n'étant jamais justiciables de la Sympathicothérapie, se dérangeraient inutilement.

Arrondissement de Gourdon

St-Germain-du-Bel-Air

Elections. — Dimanche 22, ont eu lieu les élections pour le renouvellement du

conseil municipal qui avait été dissout par arrêté préfectoral.

Deux listes étaient en présence ; la liste d'action républicaine qui a eu 7 élus sur 12, et la liste des intérêts communaux qui a eu 5 élus, et, de ce fait, gagne un siège. Tout s'est passé dans le calme et l'ordre.

Obseques. — Dimanche ont eu lieu les obseques de Mme Veuve Rougeol, des Combes, décédée à l'âge de 75 ans. Elle a été trouvée morte par les voisins, cette dame vivant seule.

Nous adressons à la famille nos plus sincères condoléances.

Salviae

Collision d'automobiles. — Sur la route de Salviae à Boulegan, à 1.500 mètres de Salviae environ, deux voitures automobiles, celle de M. Jean Vielmon, garagiste à Salviae, conduite par un de ses employés et celle de M. le Doyen Delbreil de Salviae, se sont heurtées.

L'étroussée de la route, à cet endroit dangereux est la cause prédominante de cet accident.

Aucun blessé heureusement, mais dégâts matériels importants.

Le procès-verbal de constat d'usage a été dressé par M. Jean Armand, huissier-greffier à Salviae.

Léobard

Hyméne. — Nous apprenons, avec plaisir, le prochain mariage de notre estimé concitoyen M. Jean Pasquet, traité à Léobard, avec Mlle Marguerite Thoeven, sans profession, demeurant aux Vitailles, commune de Gourdon.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Arrondissement de Figeac

LE MERVEILLEUX TRAITEMENT DU DOCTEUR VIDAL A FIGEAC

Le Docteur Vidal, spécialiste du grand sympathique, désireux de faire bénéficier de son traitement les malades de la région de Figeac, a décidé d'organiser une consultation à l'Hôtel Moderne des Voyageurs, 51, Allée Victor-Hugo, les samedi 28 novembre, dimanche 29 novembre et lundi 30 novembre.

Les malades seront reçus de 10 h. à midi et de 2 h. à 6 heures, par un médecin spécialement envoyé de l'Institut de Paris, par le Docteur Vidal.

Après une vérification rigoureuse du diagnostic de sa maladie, et l'appréciation de son état général, le malade sera soumis à un examen spécial de ses réflexes sympathiques. Cette consultation préliminaire, de première importance, qui permet de dire à chacun les chances de succès que peut offrir pour lui la Sympathicothérapie, est entièrement gratuite. Il est recommandé aux malades, dans leur intérêt, de s'y présenter dès le premier jour, munis de tous les documents utiles qu'ils peuvent déjà posséder (radios, analyses, etc.).

Le traitement obtenu par le frôlement de petits stylets métalliques à des points précis des fosses nasales, est sans douleur.

Sont traités principalement : l'asthme, l'emphysème, l'angine de poitrine, le rhume des foies, les rhumatismes et certains cas de paralysies (hémiplegie, tabès et Parkinson), les troubles circulatoires (hypertension, retour d'âge, palpitations), les troubles digestifs (maux d'estomac, entérite, constipation), et les troubles nerveux (maux de tête, névralgies, insomnies, vertiges, anxioses, neurasthénie).

Chez les enfants arrêtés et ceux atteints de paralysie infantile, on obtient souvent un développement de toutes les fonctions organiques et un réveil de l'intelligence.

Les malades atteints de fièvres infectieuses, tuberculose, tumeur, n'étant jamais justiciables de la Sympathicothérapie, se dérangeraient inutilement.

Arrondissement de Gourdon

St-Germain-du-Bel-Air

Elections. — Dimanche 22, ont eu lieu les élections pour le renouvellement du

conseil municipal qui avait été dissout par arrêté préfectoral.

Deux listes étaient en présence ; la liste d'action républicaine qui a eu 7 élus sur 12, et la liste des intérêts communaux qui a eu 5 élus, et, de ce fait, gagne un siège. Tout s'est passé dans le calme et l'ordre.

Obseques. — Dimanche ont eu lieu les obseques de Mme Veuve Rougeol, des Combes, décédée à l'âge de 75 ans. Elle a été trouvée morte par les voisins, cette dame vivant seule.

Nous adressons à la famille nos plus sincères condoléances.

Que peuvent les infusions contre les rhumatismes ?

Employées seules, les infusions de plantes sont sans effet, si l'acide urique insoluble n'a pas été au préalable attaqué dans le sang et les muscles. Voici pourquoi, si vous souffrez de sciatique, de goutte, de douleurs articulaires ou de maux de reins, vous ne trouverez un soulagement durable qu'en prenant, matin et soir, un cachet de Gandol. Le Gandol calme, mais aussi, grâce à ses nouveaux dérivés lithiniques, il exerce une action profondément dépurative, en rendant soluble l'acide urique qui est ainsi facilement éliminé. La cure de dix jours de Gandol, sans inconvénient pour l'estomac, vaut 12 fr. 75. Toutes Pharmacies et Pharmacie Orliaac, à Cahors.

A VENDRE Fourgon Citroën

2.500 kgr.

S'adresser : Succursale CITROËN Quai Cavaignac, CAHORS

Etude de Maître P. MAUREL

Docteur en Droit

NOTAIRE A CABRERETS (Lot)

VENTE DE BIENS DE MINEURS

Le public est informé que le dimanche 29 novembre 1936, à quatorze heures, au lieu dit « Les Hyghes », commune de Cabrerets, il sera procédé à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur de divers objets mobiliers tels que : lits, armoires, buffets, tables, chaises, vaisselle, linge, et d'un matériel agricole comprenant : charrettes, voitures, tombereau, charrettes, faucheuse, javeuse, fauseuse, rateau, récoltes, et instruments divers.

Il sera perçu 12 0/0 en sus du prix pour les frais.

Paris, 11 h. 30.

Prise d'Oviédo par les gouvernementaux

De Gibraltar. — Le poste Radio Malaga annoncé que les troupes gouvernementales se seraient emparées d'Oviédo, sans coup férir, grâce à un tunnel de 2 kilomètres de long pratiqué par le génie et qui aurait fait sauter le centre de la ville.

Munitions pour l'Espagne

De Vera Cruz. — 1.500 tonnes de munitions sont arrivées à Vera Cruz pour être embarquées sur le cargo « Sil », navire qui doit partir pour l'Espagne. Le chargement sera, prochainement, complété par le contenu de 7 fourgons d'armes de petit calibre.

La réponse de Franco serait insuffisante

De Londres. — Selon l'envoyé spécial du « Daily Express », à Hendaye, le courrier nationaliste aurait, enfin, apporté à Sir Chilton, la réponse du général Franco à la demande récente anglaise sur les détails du blocus et du bombardement éventuel de Barcelone. L'ambassadeur a jugé la réponse insuffisante et aurait chargé, par courrier, de réitérer sa demande de précisions.

Le prix Nobel pour la Paix

D'Oslo. — Le prix Nobel pour la Paix a été attribué pour 1936 à Carl von Ossietzki et le prix pour 1936 à Carlos Saavedra Lamas.

En Alaska

De San Francisco. La grève des gens de mer a pour conséquence une grave pénurie des produits alimentaires en Alaska, où dans certaines régions les habitants sont menacés de mourir de faim.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix de Flacon : 15 francs UN SEUL MODELE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacies

Maladies de la Femme

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins, les Douleurs et autres maux qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY**.

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de Maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se soigne pas soigneusement, car les fibres n'ont pas le temps de se régénérer, les reins s'usent, le sang est impur, la femme est atteinte de la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY**.

Un moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etonnements et éviter ainsi les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

Blanc exigier la véritable **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature.

Aucun autre produit ne peut la remplacer.

Arriva pendant ce voyage et ne fut pas aussitôt transmise à Verner.

ETUDE
DE M^r BOUYSSOU JEAN-LÉON
Licencié en droit
NOTAIRE A CAHORS

DEUXIEME AVIS
Suivant contrat passé devant
Maitre BOUYSSOU, Notaire à
Cahors, le vingt-trois octobre
mil neuf cent trente-six, enre-
gistré le 29 octobre 1936, volu-
me 774 bis, folio 47, case 246.

Monsieur MONTFORT Jean,
boulangier et dame RUIBA DIEZ,
mariés, domiciliés ensemble à
Cahors, rue Nationale, n° 73 ;
Ont vendu à Monsieur ROU-
QUIE Daniel, ouvrier boulan-
ger, demeurant à Cahors, rue
Daurade, n° 9 ;

Un fonds de commerce de
Boulangerie-Pâtisserie, exploité
à Cahors, rue Nationale, n° 73,
connu sous le nom de Boulan-
gerie SEVAL, ensemble : Pen-
seigne sous laquelle ledit fonds
de commerce est connu et ex-
ploité, la clientèle et l'achalan-
dage qui y sont attachés, le ma-
tériel et le mobilier commercial
servant à son exploitation.

Domicile est élu pour les op-
positions, en l'étude de Maitre
BOUYSSOU, Notaire à Cahors.

Avis de la présente vente a
été donné dans le Bulletin Of-
ficiel des ventes et cessions de
fonds de commerce, le 14 no-
vembre 1936, n° 92.

Les oppositions devront être
faites à peine de forclusion
dans les dix jours de la pré-
sente insertion au domicile élu par
les parties à Cahors chez Maitre
BOUYSSOU notaire.

Pour deuxième avis.
Signé : BOUYSSOU.

Représ. visit. Aliment. (confis. Biscuit.
gros et détail etc.) Fabric. articles
Bonneterie (chemises, bas etc...) pr.
plac. articles concern. emballage.
FRÉD. GILBERT 106, av. de St-Mandé
PARIS.

PLUS D'IVROGNES
POUDRE JARÉLÉ
Indisponible sans goût. Boîte: 10 fr. 60
Lab. JARÉLÉ, JUMONTON
Amélioration rapide. Toute Pharmacie.

POUR 15 frs LA
MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL
un abonnement de faveur de 3 mois
immédiatement remboursé
par une pochette de patrons d'une valeur de 15 frs
De plus vous trouverez dans le 1^{er} N° de chaque mois
une série de patrons à votre taille de mannequin.

Envoyez 15 frs avec cette annonce, plus 0 fr. 75 pour le port, 79, boul. Saint-Germain, Paris

Soyez pratique...

VOTRE
DÉMÉNAGEMENT
FAITES-LE FAIRE
PAR CHEMIN DE FER

PLUS SUR
PLUS ÉCONOMIQUE

puisque vous pourrez
VOYAGER

A 1/2 TARIF

vous, votre famille et vos
domestiques, pour vous
rendre à votre nouvelle
résidence.

Pour bénéficier de cet
avantage, demandez à votre
déménageur d'expédier votre
mobilier au TARIF PV: 24-124

Renseignements sur ce TARIF dans
toutes les gares des Réseaux français

Pour vos bonnes nuits de voyage !

P.O.-Midi fournit gratuitement un
oreiller à tout voyageur occupant une
place de couchette de 1^{re} classe.

Prenez pour vos voyages de nuit
une couchette de 1^{re} classe ; « vous
vous lèverez » frais et dispos, à desti-
nation.

Réception et livraison des expéditions
de grande vitesse

Les Chemins de Fer du P.O.-Midi
ont l'honneur d'informer le public
que, dans le but d'offrir de plus
grandes facilités à leurs usagers, ils
ont décidé que les gares d'Aurillac,
Brive-la-Gaillarde, Cahors, Capdenac,
Périgueux et Tulle resteront désor-
mais ouvertes, en semaine, de 12 à
14 heures, pour la réception et la
livraison des expéditions de grande vi-
tesse.

Bibliographie

LA REVUE HEBDOMADAIRE
Sommaire du 21 novembre 1936

Georges Imann : « Jeanne-la-Folle »,
reine, amoureuse et démente (1). — Gé-
néral Brécard : Le Martyre de l'Espa-
gne et les préliminaires de la Révolu-
tion. — Jean Feuga : L'Escadre noire
(roman) (IV). — Georges Bozona :
Trois « Communards » : I. Louis Ros-
sel. — V^e Henry de France : Utilisons
notre intuition. — Robert de Traz : Les
Livres : Olivia, par Madeleine Ley. —
La neige de Galata, par Louis Francis. —
Grandeur nature, par Henri Troyat. —
Jacques Lassaing : Les Arts : Actuali-
tés... inactuelles. — François Le Grix :
Chronique politique : Des actes à Ma-
drid à Rome et à Berlin... En France,
des discours.

Plon, 8, rue Garçanière, Paris, 45^e
Année, N° 47. — Trois francs.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Grands Réseaux
de Chemins de Fer Français
RAIL ET AVION

Les billets Air-Fer vous permettent
d'utiliser conjointement ces deux modes
de transport, les plus rapides qui soient,
car l'un et l'autre permettent les moyen-
nes les plus élevées.

Vous avez le choix entre trois types
de billets :
— Billets conjoints : billets « Chemin
de fer » et « Avion » délivrés en une
seule fois si vous devez utiliser succes-
sivement les deux modes de transport.

— Billets combinés aller et retour
« Fer » et « Avion » qui vous permet-
tent d'utiliser soit à l'aller, soit au re-
tour un de ces modes de transport. Vous
bénéficiez ainsi d'une réduction de
10 0/0 en avion, de 20 à 25 0/0 selon la
classe en chemin de fer.

— Billets combinés circulaires « Fer »
et « Avion ». Vous prenez l'avion pour
certaines fraction de parcours et le
chemin de fer pour les autres, tout en
bénéficiant également de la réduction de
prix ci-dessus.

Autre avantage :
Vous avez décidé un déplacement en
avion. En cours de route changement de

programme: le train s'avère plus indi-
qué pour la suite de votre voyage. A
l'aérodrome ou à la gare sans formalité,
vous changerez votre coupon de retour
avion contre le billet de chemin de fer
nécessaire et inversement dans le cas
d'un voyage par fer que vous voudrez
interrompre au profit de l'avion.

Pour voyager plus commodément,
pour « glisser » confortablement sur
l'air et sur le rail utilisez les billets
combinés Air-Fer.
Renseignements dans les gares.

LIVRET-GUIDE OFFICIEL
P.O.-MIDI

Le Livret-Guide P.O.-Midi 1936 est
paru ; il comprend 2 tomes :

Tome I : de Paris à la Loire et à la
Garonne.

Tome II : de la Garonne aux Pyr-
énées et à la Méditerranée.

Un indicateur complet des trains
P.O.-Midi, formant annexe, est ven-
du avec les 2 tomes ou avec l'un ou
l'autre des tomes.

Nous rappelons que le Livret-Guide
Officiel du Réseau P.O.-Midi est en

vente dans les principales gares aux
prix ci-après :

Tome I, avec horaire des trains,
5 francs.

Tome II, avec horaire des trains,
5 francs.

Tomes I et II, avec horaire des
trains, 7 fr. 50.

Envoi par le service de la Publici-
té du Réseau P.O.-Midi, 1, place Va-
lhubert, à Paris, 13^e, contre mandats,
chèques postaux (Paris 2325) ou tim-
bres-poste français :

Tome I, avec horaire des trains,
6 fr. 25.

Tome II, avec horaire des trains,
6 fr. 25.

Tomes I et II, avec horaire des
trains, 9 fr. 35.

Pendant votre séjour à Paris
vous pourrez lire votre journal
dans le hall de l'Agence Havas
62 Rue de Richelieu, PARIS

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

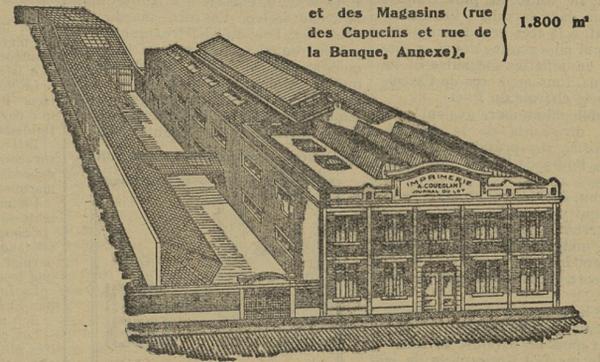
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers
et des Magasins (rue
des Capucins et rue de
la Banque, Annexe), 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1936-37

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	10	15	20	25	22	5	10	15	20
PARIS (Aust.) dép.	10	15	20	25	22	5	10	15	20
LIMOGES (arrivé)	15	20	25	30	27	12	17	22	27
LIMOGES (départ)	15	20	25	30	27	12	17	22	27
BRIVE (arrivé)	17	22	27	32	29	14	19	24	29
BRIVE (départ)	17	22	27	32	29	14	19	24	29
Gignac-Cressensac	8	39	13	4	18	37	—	—	—
SOULLAC. dép.	9	113	36	17	44	18	56	4	30
CAZOULES	9	8	13	43	—	19	2	—	—
La Chap.-d-Mareuil	9	13	13	43	—	19	6	—	—
Lamothe-Fénelon	9	22	13	57	—	19	15	—	—
Nozac	9	31	14	6	—	19	24	—	—
GOURDON. dép.	9	44	14	19	18	6	19	34	4
Saint-Clair	9	53	14	28	—	19	42	—	—
Dégagnac	10	3	14	38	—	19	52	—	—
Thédirac-Peyrilles	10	13	14	43	—	20	2	—	—
Saint-Denis-Catus	10	23	14	58	—	20	11	—	—
Espère	10	31	15	6	—	20	18	—	—
CAHORS (arrivé)	10	40	15	18	41	20	27	3	21
CAHORS (départ)	11	51	17	56	18	45	—	3	25
Sept-Ponts	12	2	18	7	—	—	—	—	—
Cieureac	12	17	18	22	—	—	—	—	—
Labbenque	12	24	18	29	—	—	—	—	—
Caussade	12	52	18	50	19	25	—	6	21
MONTAUBAN arr.	13	23	19	30	19	45	—	4	20
TOULOUSE. arr.	16	35	—	—	—	—	—	5	7

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE
TOULOUSE... d.	4	53	—	8	35	13	25	15
MONTAUBAN. d.	6	11	9	53	9	17	14	6
Caussade	6	50	10	27	9	35	—	17
Labbenque	7	26	11	5	—	—	—	17
Cieureac	7	34	11	13	—	—	—	18
Sept-Ponts	7	44	11	22	—	—	—	18
CAHORS... arr.	7	50	11	28	10	9	14	58
Espère	8	13	—	—	10	13	15	2
St-Denis-Catus	8	40	—	—	—	—	—	19
Thédirac-Peyrilles	8	53	—	—	—	—	—	19
Dégagnac	9	2	—	—	—	—	—	19
Saint-Clair	9	10	—	—	—	—	—	20
GOURDON (1) d.	9	23	—	—	10	51	—	20
Nozac	9	30	—	—	—	—	—	20
Lamothe-Fénelon	9	33	—	—	—	—	—	20
La Chap.-de-Mar.	9	45	—	—	—	—	—	20
CAZOULES	9	51	—	—	—	—	—	20
SOULLAC. dép.	10	4	—	—	11	12	—	20
Gignac-Cressensac	10	32	—	—	—	—	—	21
BRIVE... a.	10	57	—	—	11	50	16	33
BRIVE... d.	—	—	—	—	11	58	16	39
PARIS... (A.) arr.	—	—	—	—	18	52	23	28
PARIS... (O.) arr.	—	—	—	—	19	4	23	35

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.
(2) N'a lieu que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.
(3) Train Express pour Bo-deaux. Changer à Montauban pour direction Cahors.

De Cahors à Libos

CAHORS	6	29	15	20	»	18	56
Mercurs	6	43	15	34	»	19	10
Donelle (Arrêt)	6	47	15	38	»	19	14
Parnac	6	54	15	46	»	19	22
Luzech	7	7	15	52	»	19	23
Castelfranc	7	12	16	3	»	19	39
Prayssac (Arrêt)	7	16	16	7	»	19	43
Puy-l'Evêque	7	24	16	15	17	22	19
Duravel	7	31	16	22	17	33	19
Soturac-Touzac	7	38	16	29	17	44	20
Fumel	7	48	16	40	18	3	20
LIBOS	7	53	16	45	18	9	20

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6	34	9	24	13	24	18	14
Fumel	6	42	9	31	13	31	18	21
Soturac-Touzac	6	58	9	41	13	41	18	32
Duravel	7	9	9	48	13	48	18	30
Puy-l'Evêque	7	25	9	56	13	55	18	46
Prayssac (Arrêt)	7	39	10	4	14	3	18	55
Castelfranc	7	46	10	9	14	8	19	—
Luzech	8	7	10	20	14	19	11	—
Parnac	8	20	10	29	14	28	10	21
Donelle (Arrêt)	8	29	10	34	14	33	10	26
Mercurs	8	37	10	39	14	38	10	32
CAHORS	8	53	10	51	14	50	19	45

De Cahors à Capdenac

CAHORS	8	2	10	14	16	44	19	18
Cabessut	8	11	10	25	16	55	19	29
Arcambal	8	20	10	41	17	4	19	40
Vers	8	28	10	59	17	12	19	49
Saint-Géry	8	35	11	14	17	17	19	56
Conduché	8	46	11	43	17	28	20	10
Saint-Cirq-la-Popie	8	52	11	53	17	34	20	17
St-Martin-Labouval	8	59	12	17	17	41	20	29
Calvignac	9	5	12	27	17	47	20	37
Cajarc	9	16	12	44	17	59	20	52
Montrun	9	25	12	44	18	8	21	3
Toirac	9	33	12	44	18	16	2	